

Tjenbé Rèd!



*Alerte Bangas :
un jeune homosexuel
originaire d'Afrique
subsaharienne bientôt à la rue*

*Paris, le mardi 30 septembre 2008
Communication n°TR08SOC24*

André, un jeune homme d'une vingtaine d'années originaire d'Afrique subsaharienne, vivant en France, a été rejeté par sa famille en raison de son homosexualité.

Il vient d'obtenir son diplôme d'ingénieur en génie logiciels & réseaux ; il cherche actuellement un emploi correspondant (voir son CV anonyme ci-joint) [1].

Ne bénéficiant plus du statut étudiant, il a dû rendre sa chambre en cité universitaire : il est donc actuellement sans logement et sans ressources (ayant bénéficié d'un visa pour ses études, il n'a pas le droit de chercher un emploi alimentaire en attendant de trouver un emploi correspondant à son diplôme). Hébergé par un particulier à titre gracieux, il doit quitter les lieux d'ici le 15 octobre.

Tjenbé Rèd lance un appel à solidarité autour d'André : une offre d'emploi ? une chambre vide pendant trois semaines ? un canapé dans un salon pendant une semaine ? un peu d'argent pour payer un hôtel ? des tickets-restaurant ? Merci de nous joindre par MSN ou par courriel à tjenbered@hotmail.fr, par téléphone au 06 10 55 63 60 ou par lettre au 113, boulevard Voltaire, 75011 Paris (à l'attention de *Tjenbé Rèd*).

Cet appel à solidarité est lancé dans le cadre de notre programme *Bangas*, un programme de soutien et d'accompagnement des jeunes LGBT (lesbiennes, gais, bi & trans) mis à la rue par leurs proches en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Ce programme est développé par notre association depuis le 1er juin 2007. Aux termes de l'article 200 du code général des impôts, les dons et versements à *Tjenbé Rèd* ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75% de leur montant lorsque ce montant est inférieur ou égal à 488 euros ; à 66% de leur montant pour la partie de ce montant supérieure à 488 euros et inférieure ou égale à 20% du revenu imposable ; lorsque les dons et versements effectués au cours d'une année excèdent cette limite de 20%, l'excédent est reporté successivement sur les années suivantes jusqu'à la cinquième inclusivement et ouvre également droit à une réduction d'impôt de 66%.

*Pour la commission Culture & Société de Tjenbé Rèd,
Mouvement civique pour l'action & la réflexion
sur les questions noires, métisses & LGBT
en France ultramarine & hexagonale,
le président, David Auerbach Chiffrin
06 10 55 63 60*

[1] CV anonyme d'André (le prénom a été modifié), ingénieur en génie logiciels & réseaux
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080930-09.pdf>
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080930-09.rtf>

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion
sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans)
en France ultramarine & hexagonale
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPPAR |
Courriels : contact@tjenbered.fr | MSN : tjenbered@hotmail.fr |
Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>
Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)
113, boulevard Voltaire, 75011 Paris
